



Création d'un Lycée européen des métiers (Expérimentation art.34)

Lycée polyvalent Françoise de Grace - Lycée des métiers des services aux personnes, aux entreprises

16 RUE DE LA VALLEE , 76071 LE HAVRE CEDEX

Site : <http://fdgrace.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique34>

Auteur : Patrick Garcia

Mél : 0762976x@ac-rouen.fr

Ancré dans les quatre piliers du projet académique, ce projet vise à mettre en place un label de lycée européen des métiers en initiant une dynamique nouvelle de valorisation de la filière professionnelle. Il mobilise l'ouverture à l'international comme levier privilégié au service des élèves, de leur réussite scolaire, de leur épanouissement et du développement de valeurs citoyennes en dépassant le cadre de l'existant (section européenne dans deux spécialités) pour proposer cette offre à davantage d'élèves.

Plus-value de l'action

-

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

- En 2016/2017, le lycée commencera avec une classe : les 15 élèves de la section commerce.
- Il y aura une extension progressive aux autres sections de niveau IV du lycée professionnel.
- Le but est que le lycée professionnel puisse avoir à terme plusieurs sections européennes qui coexistent, associées à des mobilités.
- Tous les élèves de niveau IV qui le souhaitent pourront bénéficier de la mobilité professionnelle européenne, des projets citoyens européens et de la mention européenne.

A l'origine

- Le lycée professionnel est souvent stigmatisé, les élèves doutent d'eux-mêmes et font preuve d'une ambition de parcours mesurée. Il s'agit d'offrir une ambition dans une structure qui valorisera leurs parcours.
- Le lycée des métiers Françoise de Grâce compte 69% d'élèves issus de milieux défavorisés et 55% d'élèves boursiers. En arrivant en seconde, les élèves ont été parfois dévalorisés par le système ou par des handicaps nombreux. Il ne s'agit pas d'imaginer un lycée professionnel élitiste européen mais simplement de mieux intégrer des élèves dans une structure plus valorisante capable de susciter de l'amour propre, une ambition et un projet personnel, des vocations avec des valeurs partagées.
- Lors d'une mobilité professionnelle au Royaume-Uni via Erasmus +, les professeurs du lycée ont échangé avec des professeurs allemands issus d'un lycée européen. Il existe bien un lycée international mais pas de lycée européen labellisé en France.
- Lors de l'échange réalisé cette année dans le cadre du programme européen Erasmus+ LEMON, Lycée Européen pour une MObilité Nouvelle, le lycée a obtenu des résultats tangibles avec un groupe d'élèves de section européenne.
- Pour le 60ème anniversaire de l'Union européenne, le lycée souhaiterait mettre en place des actions dans un cadre européen, approfondir cette démarche en formalisant un certain nombre d'actions sous un label : le lycée européen. Le lycée européen des métiers veut prouver qu'il est force de proposition et complémentaire dans notre système éducatif. L'excellence

doit pouvoir s'étendre à tous les lycées. La dynamique du projet européen en contrepartie d'actions à effectuer épouse la mise en place d'une labellisation.

- La labellisation ou dénomination européenne permettrait de mieux communiquer et d'associer savoir-faire et faire-savoir.

Objectifs poursuivis

- Développer l'ambition professionnelle et personnelle dans un cadre dynamique en facilitant les parcours.
- Promouvoir un projet culturel et citoyen européen innovant, autour d'une pédagogie de projets.
- Améliorer le niveau de langues pour envisager une poursuite d'études réussie dans le supérieur.

Description

Le projet s'articule autour de plusieurs expérimentations : une interdisciplinarité approfondie en EMC, histoire géographie, EGLS, en langues, en section européenne.

Il nécessite une organisation pédagogique différente, un soutien de la DAREIC, un échange ou le jumelage durable avec un établissement étranger d'enseignement scolaire ainsi qu'une extension de la certification européenne à d'autres enseignants. Il devra faire l'objet d'une évaluation annuelle qui garantira la qualité du label mis en place.

Modalité de mise en oeuvre

COMPÉTENCES A CONSOLIDER :

Différentes compétences transversales seront développées en plus des compétences purement professionnelles.

- Développement des capacités de communication.
- Développement linguistique.
- Développement de la créativité.
- Développement culturel et de la curiosité.
- Développement de l'autonomie.
- Développement de l'usage des TICE.
- Développement des capacités d'adaptation, d'orientation.

AXES DE TRAVAIL SUR UN PROGRAMME DE 3 ANS :

- Au niveau de l'établissement :
 - Créer une labellisation avec l'académie de Rouen.
 - Avoir au moins un projet Erasmus avec l'équipe pédagogique par an.
 - Avoir au moins deux professeurs de discipline non linguistique par section.
 - Organiser une journée citoyenne avec au minimum deux projets européens.
 - Créer un partenariat avec les collectivités.
 - Avoir un jumelage avec un lycée étranger.
 - Ajouter une page d'informations sur le site web en anglais.
- Au niveau pédagogique :
 - 1- en classe de seconde :
 - Mise en place d'un projet citoyen en EMC avec une journée ou une demi-journée citoyenne et l'organisation de débats citoyens au lycée.
 - Organiser la journée de l'Europe au sein du lycée et/ou à l'extérieur.
 - Échanger avec d'autres élèves via l'utilisation d'outils d'échanges eTwinning.
 - Création d'exposés de 5 minutes en histoire géographie, en cours de langues et en section européenne pour présenter tous les pays de l'Union, avec l'utilisation de TICE avancées : carte heuristique, Go animate, Prezi, Powerpoint, Canva...
 - 2- en classe de première :
 - Participation au projet de sélection annuelle pour le Parlement Européen des Jeunes.
 - eTwinning, gestion du blog.
 - Visite du Parlement européen.
 - Rédaction de CV Europass en anglais, Europass mobilité.
 - Accueil des élèves dans le cadre du jumelage avec un autre établissement européen.
 - Séjour linguistique et ou professionnel dans un pays européen (si possible germanique ou hispanique mais pas exclusivement).
 - Création d'un journal d'information européen sous une forme à déterminer.

3- En classe de terminale :

- Mobilité professionnelle dans un deuxième pays européen (si possible anglo-saxon pour approfondir la pratique de l'anglais).
- Obligation de réaliser l'épreuve de mobilité.
- Atteinte de 50% de mentions européennes et de mobilités professionnelles par classe.
- Bilan individualisé et suivi de parcours post bac.

Personnes engagées :

- L'équipe pluridisciplinaire de section européenne pour monter le projet.
- Les professeurs de langues.
- Le professeur principal pour le pilotage et la coordination.
- Les professeurs d'histoire géographie concernés et d'EMC.
- Le professeur d'EGLS.

Trois ressources ou points d'appui

-

Difficultés rencontrées

-

Moyens mobilisés

- La mobilité de terminale sera financée par un projet Erasmus+.
- La mobilité de première est non finançable par Erasmus+ (un seul projet par élève), elle pourrait être partiellement financée par la mobilité professionnelle régionale.
- Le lycée doit pouvoir accueillir une classe étrangère sur Le Havre.
- Financer la visite du Parlement européen ou la participation au Parlement Européen des Jeunes.
- Des actions élèves et un financement complémentaire de l'établissement peuvent également compléter ces besoins.
- Il faudra financer le partenariat.

Partenariat et contenu du partenariat

-

Liens éventuels avec la Recherche

-

Evaluation

Evaluation / indicateurs

EFFETS ATTENDUS ET INDICATEURS RETENUS :

- 1- Des bénéfiques nombreux pour les élèves : la construction de parcours individualisés d'orientation.
- 2- Échanges internationaux : la mise en place d'un jumelage.
- 3- Échanges de pratiques... : l'extension à d'autres établissements, l'échange et la duplication d'acquis.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

-

Sur les pratiques des enseignants :

-

Sur le leadership et les relations professionnelles :

-

Sur l'école / l'établissement :

-

Plus généralement, sur l'environnement :

-